

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
12283

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

**OBJET : Projet : "Pour la diffusion de l'esprit d'entreprendre auprès de tous les jeunes du territoire départemental" - AMU.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La qualité et le rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche constituent des enjeux majeurs du développement et de l'attractivité du territoire, c'est pourquoi le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône développe une politique active de soutien à ces secteurs.

Le financement d'actions facilitant l'accès des collégiens à l'enseignement supérieur et visant à promouvoir l'insertion professionnelle et la professionnalisation des étudiants illustre cette volonté politique.

Le Conseil départemental souhaite maintenir son soutien à l'action du pôle PEPITE PACA OUEST, (Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) pour qu'il développe ses actions en direction des collégiens.

En partenariat avec le Rectorat, ce pôle est porté par l'AMU en collaboration avec d'autres organismes d'enseignement supérieur et de recherche (Sciences-Po, l'ENSAM, l'Ecole Centrale, l'Université d'Avignon).

Depuis deux ans, le pôle PEPITE PACA OUEST a étendu ses ambitions dans PREPITE (Plateforme Régionale pour la Pédagogie de l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat).

Cette action vise à promouvoir l'esprit d'entreprendre et la culture de l'innovation auprès des jeunes du collège à l'université, pour faciliter leur orientation tout au long de leur parcours d'études et de leur insertion professionnelle, par la suite.

En 2019, l'AMU poursuit et approfondit 4 actions clés :

- "start-up collèges" organisées dans le collège UBELKA de la ville d'AURIOL (création par les élèves du collège d'un projet innovant en lien avec l'un des 17 objectifs pour le développement durable adoptés par l'ONU), action développée par PREPITE ;
- "Idéesfricheurs" (permettre aux étudiants de s'initier aux techniques créatives à travers un besoin énoncé par une grande entreprise locale), action organisée par PREPITE ;
- "36h chrono" (sensibiliser les étudiants à l'esprit d'entreprendre en menant à bien un projet en 36h), action organisée par PEPITE PACA OUEST ;
- "entrepreneur 1 jour" (possibilité pour les étudiants de passer une journée avec un chef d'entreprise), action organisée par PEPITE PACA OUEST.

Il est proposé d'attribuer une subvention totale de 30 000 €(soit 48,39 % du budget global).

Le plan de financement figure dans la fiche technique et financière annexée au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

**Dispositif**  
**« Pour la diffusion de l'esprit d'entreprendre auprès de tous les jeunes du territoire départemental »**

Organisme demandeur	Aix-Marseille Université Jardin du Pharo 58 boulevard Charles LIVON 13284 Marseille Cedex 07
Représentant	Président : M. Yvon BERLAND
Pour le compte de	Aix Marseille Université SUIO Pôle Entreprendre 3, avenue Robert Schuman 13628 Aix-en-Provence Cedex 01
Responsable unité	Mme Evelyne MARCHETTI
Responsable projet	Mme Evelyne MARCHETTI
Montant sollicité	30 000 €
Montant total du projet	62 000 €

PLAN DE FINANCEMENT 2019 (HT)

DEPENSES HT (€)		RECETTES (€)	
Les Idéesfricheurs	6 000	AMU	14 500
Start'up Collège Auriol	10 000	Conseil régional PACA	17 500
36h Chrono	44 000	Conseil départemental	30 000
Entrepreneur un jour	2 000		
<b>Total</b>	<b>62 000</b>		<b>62 000</b>

Proposition de subvention du Conseil départemental : 30 000 € soit 48,39 % du budget total.